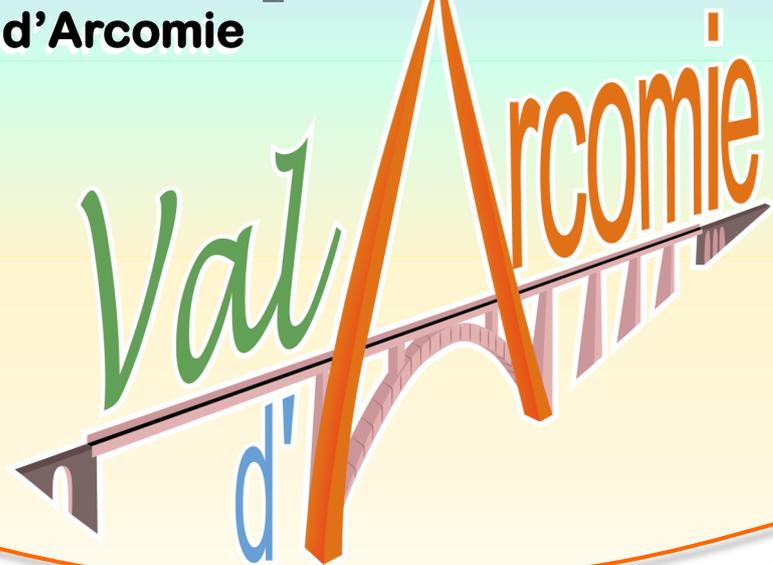


Bulletin Municipal

Commune de Val d'Arcomie

Juin 2022

Numéro 13



Le mot du Maire



Chers val d'arcomiennes et val d'arcomiens,

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous retrouver pour ce nouvel été et son lot de festivités. En effet, un programme riche et varié, concocté par nos associations, nous attend.

Le top départ s'est fait avec la Foire du 1er mai à Faverolles durant laquelle a été inaugurée la nouvelle salle des fêtes et le réseau chaleur de Faverolles en présence des représentants des institutions nationales et régionales. Joie et convivialité étaient au rendez-vous, ainsi que de nombreux visiteurs et badauds.

Avec l'été, les épisodes caniculaires et l'absence de pluviométrie nous rappellent l'importance de la ressource EAU. C'est pourquoi nous investissons tous les ans afin de la préserver et de mieux la gérer. Néanmoins, l'implication de chacun est nécessaire au quotidien et nous comptons sur vous pour un usage raisonné de l'eau.

Le budget 2022, voté à l'unanimité en avril, permet la mise en œuvre des projets et des acquisitions. Cette année avec la guerre en Ukraine, nous avons dû prendre en compte les évolutions du coût des énergies. Dans notre cas, le surcoût lié à l'électricité s'élève à plus de 30 000 euros.

Dans tous nos projets, la recherche de subventions, est chronophage mais indispensable. L'objectif est de réduire le reste à charge pour la commune en atteignant le taux de subvention maximal, soit 80 % du coût total.

C'est toujours avec l'objectif d'améliorer le quotidien des habitants de Val d'Arcomie, que votre équipe municipale innove et complète les équipements de votre commune. A titre d'exemple, la mise en service des trois terrains multisports à proximité des écoles et des campings permet une utilisation par nos enfants et les touristes.

Nous préparons également l'avenir pour le développement de notre commune en faisant l'acquisition de terrains constructibles qui nous permettront l'accueil de nouveaux habitants.

Nous restons mobilisés pour faire avancer les projets structurants de la commune. Nous sommes à votre écoute et je reste à votre disposition.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Romuald RIVIERE

Sommaire

Adressage	p2
Vie de la municipalité	p8
Vie associative	p11
Tourisme	p12
Culture—Évènements	p12
Travaux	p13
Ecoles	p16
Vie pratique	p18
Brèves	p19
Environnement	p21
Numéros utiles	p23
Agenda Manifestations	p24

Imprimé
par la mairie
Site internet :
valdarcomie.fr





Dossier de l'Adressage

La procédure d'adressage suit son cours. Les noms de rue ont été déterminés par la commission adressage présidée par Jean-Claude Chastang.

Les noms de rue et les numéros de chaque bâtiment répertoriés ont été saisis par La Poste pour qu'ils soient intégrés dans la Base des Adresses Nationales (BAN). Cette base publique est consultable en ligne sous forme de liste d'adresse ou sous forme de carte (<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>). Voici pour exemple ce que vous pouvez trouver sur la BAN : ici le 11 rue des écoliers, qui n'est autre que l'école de Loubaresse.

Vous trouverez dans ces pages les cartes des bourgs et hameaux qui ont reçu des noms de rue. Si un hameau ne figure pas parmi ces cartes, c'est qu'il n'aura reçu que des numéros, il conserve son nom de hameau. Les noms de rue sont mis en place lorsqu'il n'est plus possible de numéroter logiquement un hameau sans confusion possible.

Rendez vous sur la carte en ligne citée plus haut pour connaître le numéro de votre habitation. Quelques ajustements et corrections sont encore en cours. Il n'est pas possible de mettre dans ces pages

les 753 numéros d'habitations ou de bâtiments créés sur les 3 anciennes communes que sont Loubaresse, Saint Just et Saint Marc. Vous pouvez également vous rendre dans une permanence de mairie pour demander à consulter ces informations sur papier. Dans tous les cas, vous serez informé de votre adresse, numéro et rue, par un courrier dans votre boîte aux lettres dans les prochains mois.

La prochaine étape, non des moindre, sera d'apposer les noms de rue et les numéros sur toutes les habitations de la commune. Certains bâtiments, bien qu'un numéro leur ait été attribué, ne porteront pas de plaque numéraire (Cas des bâtiments non habités ou monuments). Ce travail sera réalisé fin 2022 et 2023 par les employés communaux. Une plaque de numéro par habitation est à la charge de la commune, ne prenez pas la peine d'en acheter une pour l'apposer sur votre habitation.

Sur l'ancienne commune de Faverolles, le travail d'adressage avait déjà été réalisé il y a quelques années.



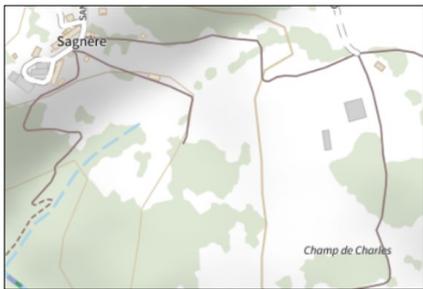
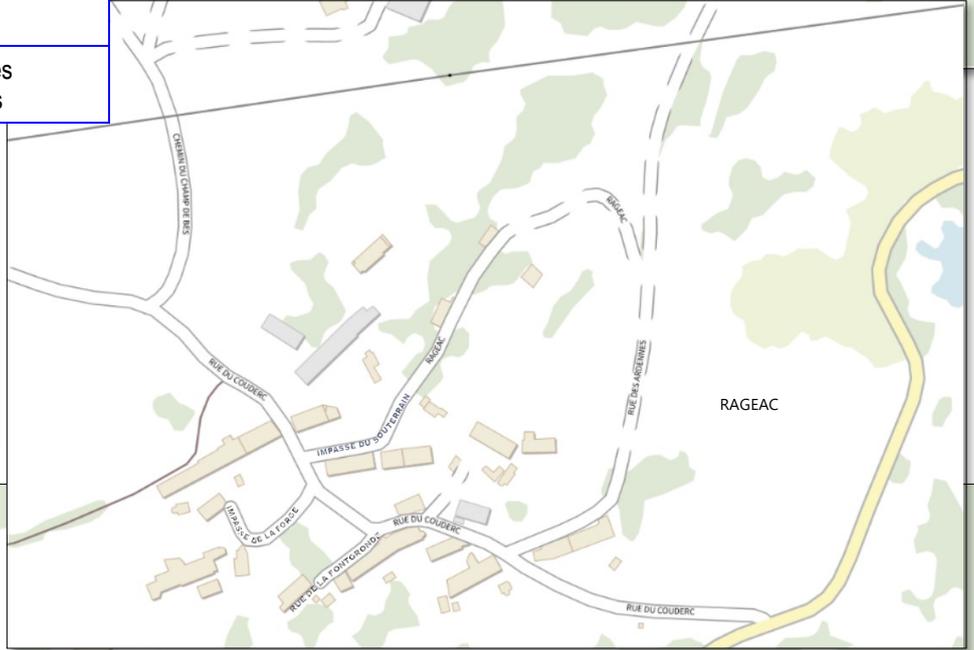
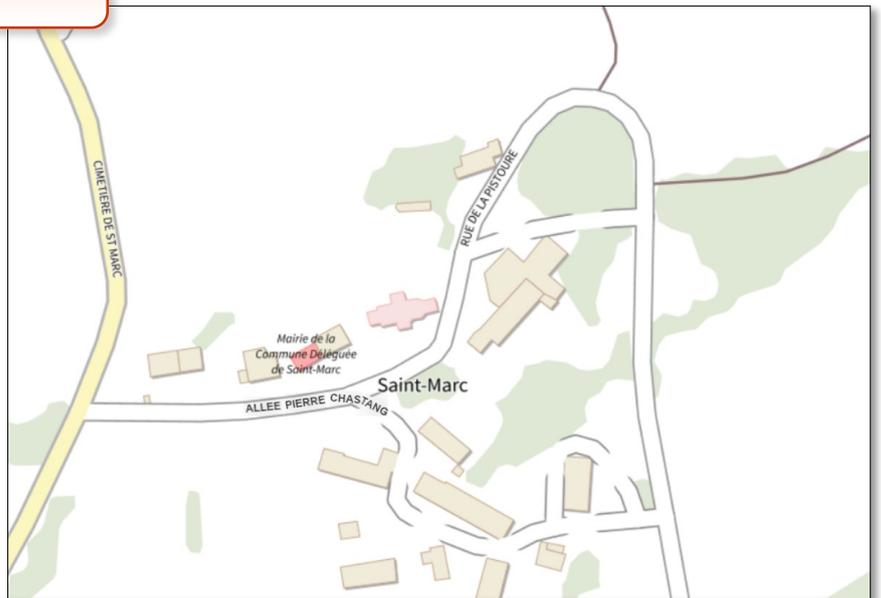
adresse.data.gouv.fr

The screenshot shows the website interface for 'adresse.data.gouv.fr'. At the top left is the French Republic logo and the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. The search bar contains '15320 rue des écoliers'. Below the search bar, the address '11 Rue des écoliers, Val d'Arcomie - 15108' is displayed with a green checkmark. Further down, details like 'Code postal : 15320', 'Libellé d'acheminement : VAL D'ARCOMIE', and 'Type de position : Entrée' are visible. A map on the right shows the location with a callout box for '11 Rue des écoliers' and 'Val d'Arcomie - 15108'. The source of the address is noted as 'Guichet Adresse'. At the bottom, there is a 'Contribuer' button and a 'Satellite' view option.

ADRESSAGE

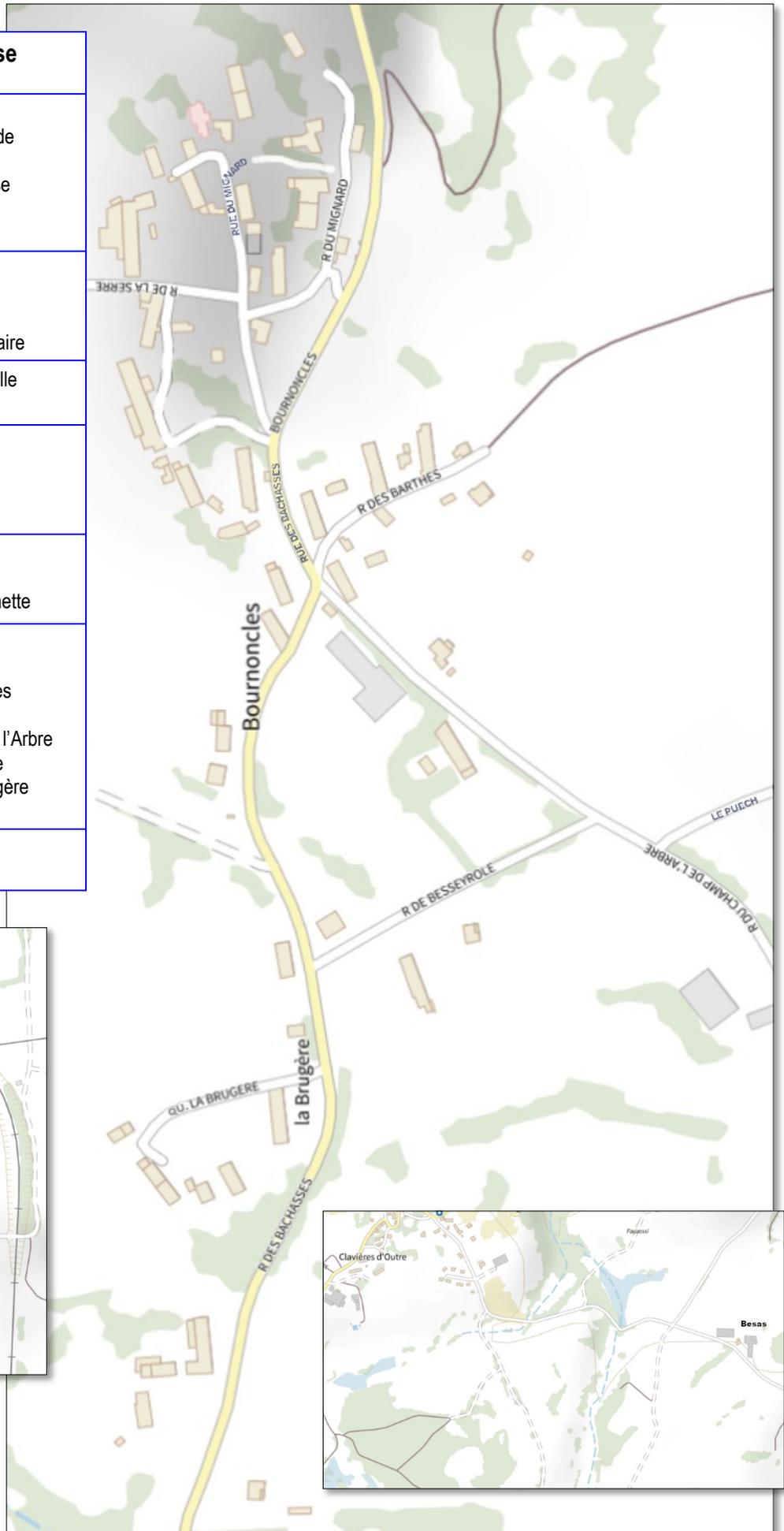
Noms créés sur Saint Marc

Saint Marc Bourg	Allée Pierre Chastang (déjà existante) Rue de la Pistoure
Rageac	Rue du Couderc Rue des Ardennes Impasse du Souterrain Rue de la Fontgronde Impasse de la Forge Chemin du Champs de Bès
La Bessière	Rue des Horlogers Rue du Marronnier Impasse du Tisserand Rue de la Narce Rue des Rochers
Création de 2 lieux dits sur Saint Marc	Champs de Charles Les Mazes Basses

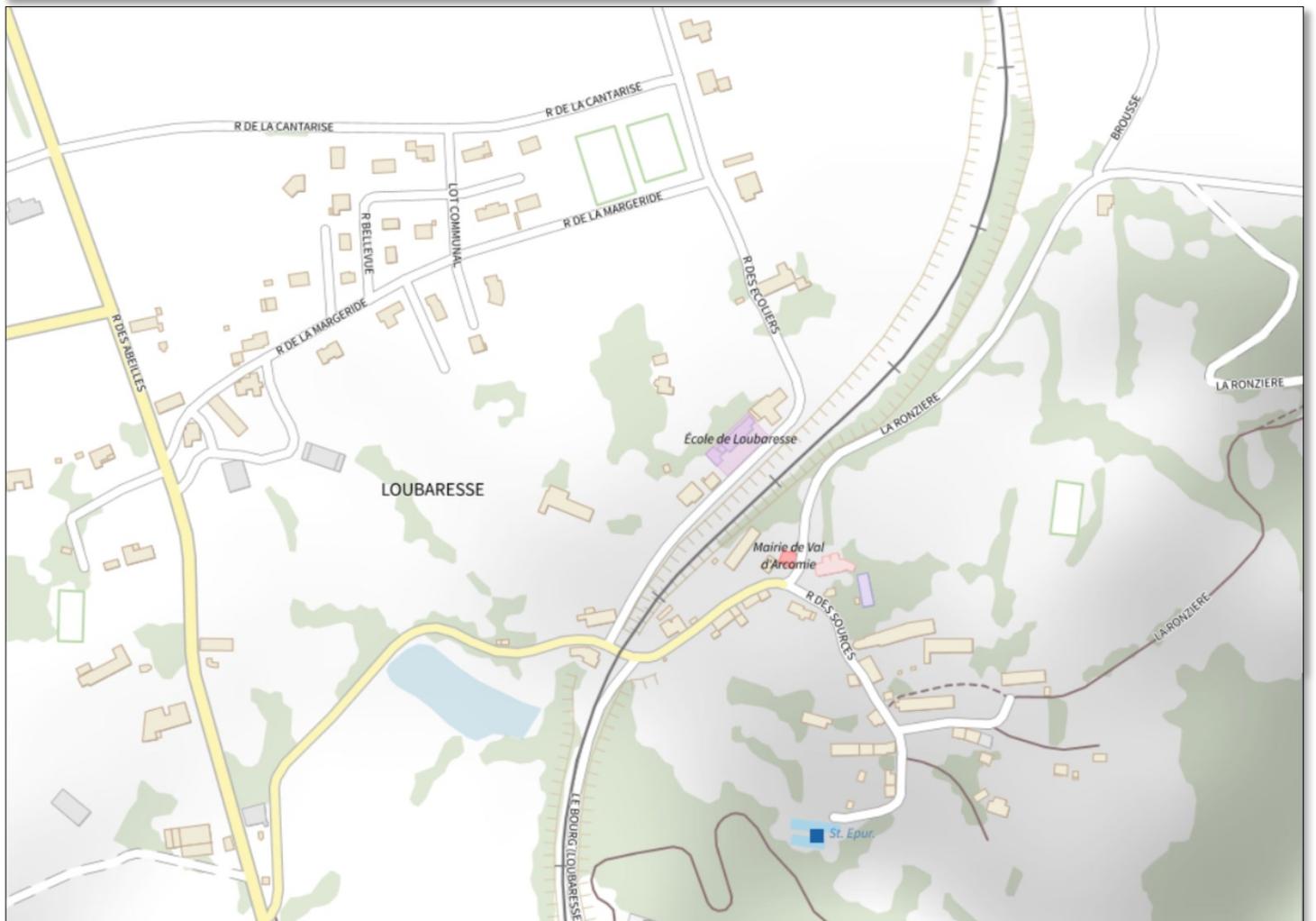


ADRESSAGE

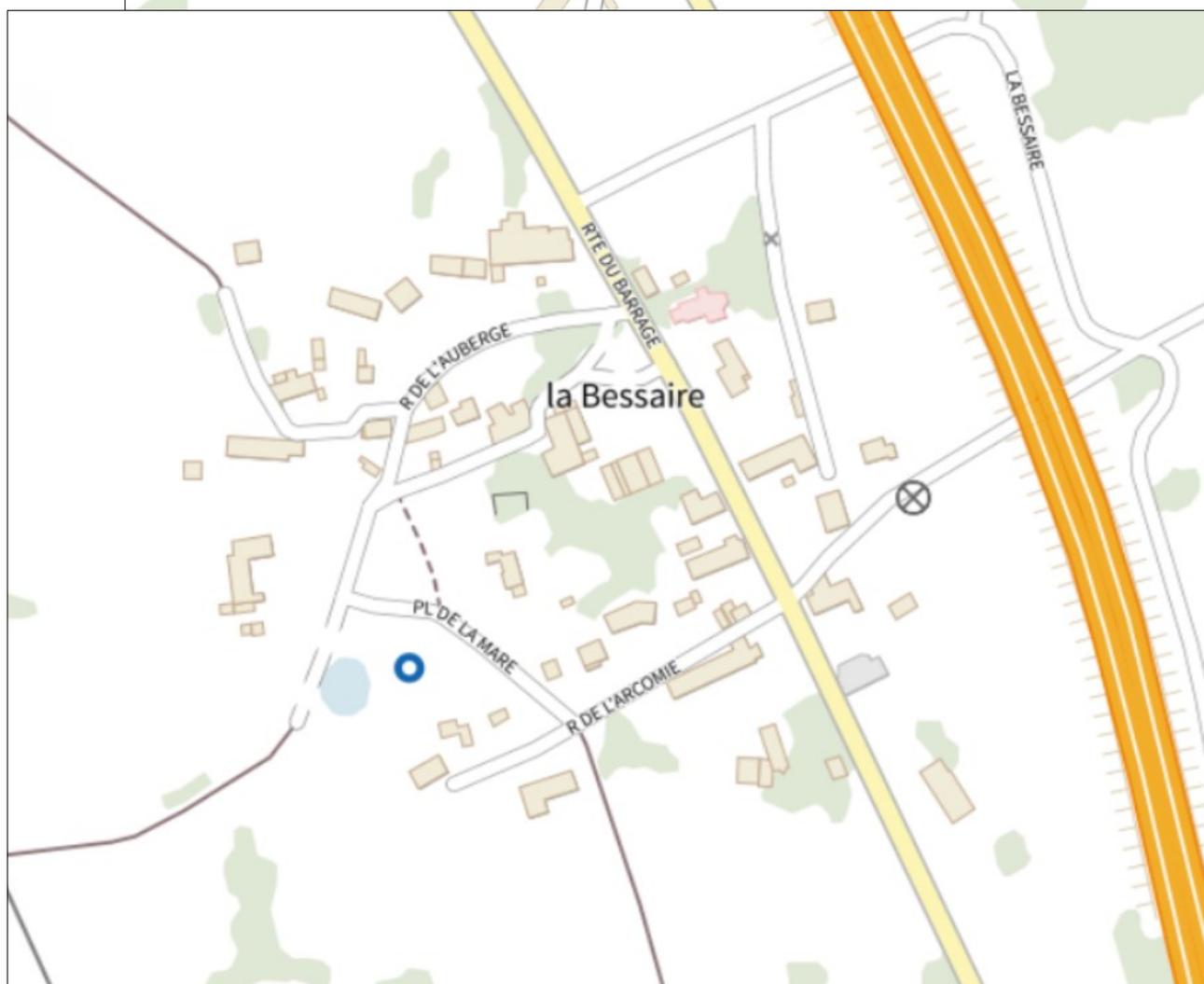
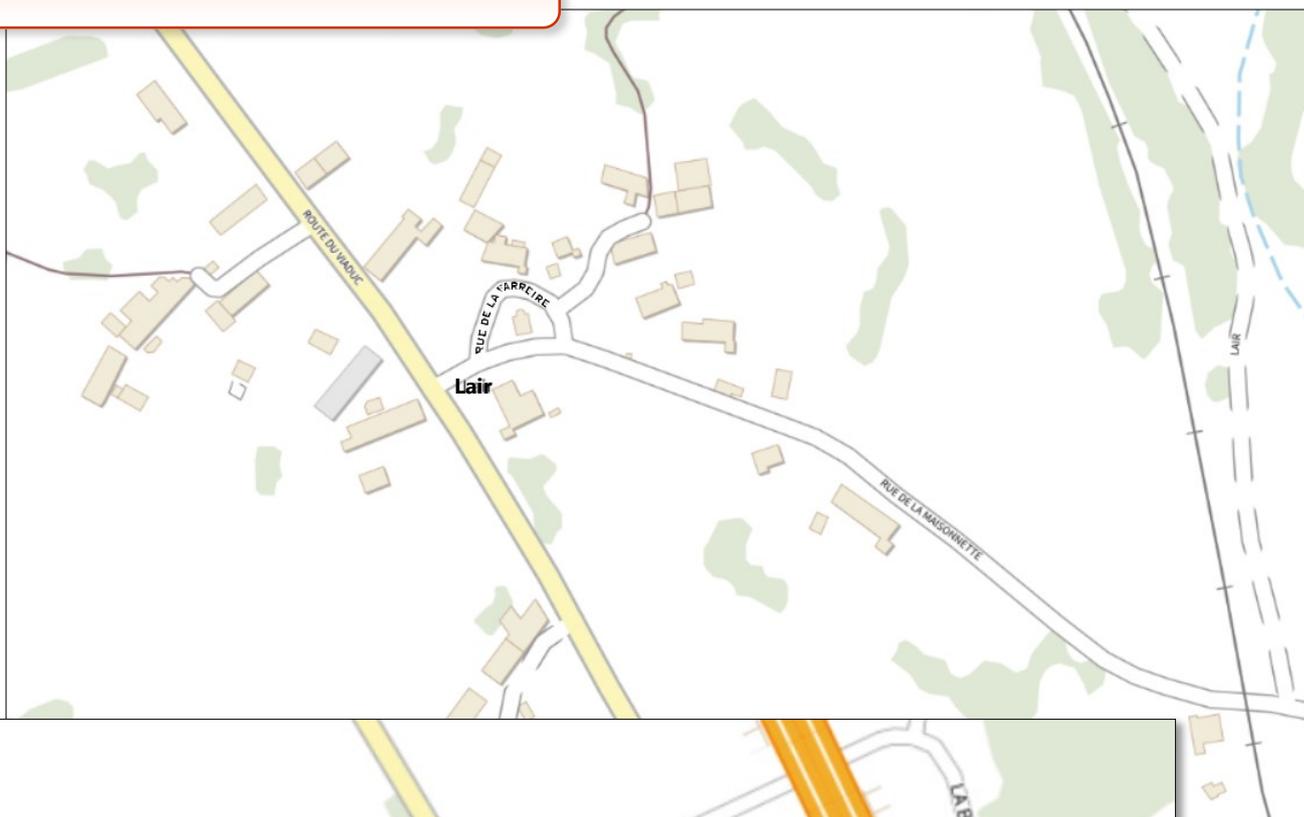
Noms créés sur Loubaresse	
Bourg de Loubaresse	Rue des Abeilles Rue de la Margeride Rue Bellevue Rue de la Cantarise Rue des Ecoliers Rue des Sources
Clavières d'outre	Rue de la Truyère Rue de la Tour Rue de l'Espasite Lotissement Dansaire
Charmensac de Loubaresse	Rue de la Passerelle
La Bessaie	Route du Barrage Rue de l'Arcomie Rue de l'Auberge Place de la Mare
Lair	Route du Viaduc Rue de la Farrère Rue de la Maisonnette
Bournoncles	Rue de la Serre Rue du Mignard Rue des Bachasses Rue des Barthes Rue du Champ de l'Arbre Rue de Besseyrole Quartier de la Brugère Le Puech
Création d'un lieu-dit	Besas Passage 133



ADRESSAGE



ADRESSAGE



Nota : Ces cartes sont tirées depuis internet, certains noms de rue ne sont pas très lisibles ou n'apparaissent qu'en zoomant au maximum et donc ne peuvent ne pas ressortir proprement sur ces plans. Consultez le site de la Base des Adresses Nationales (Adresse et QR code en page 2) ou demandez des éléments papiers en mairies pour plus de clarté.

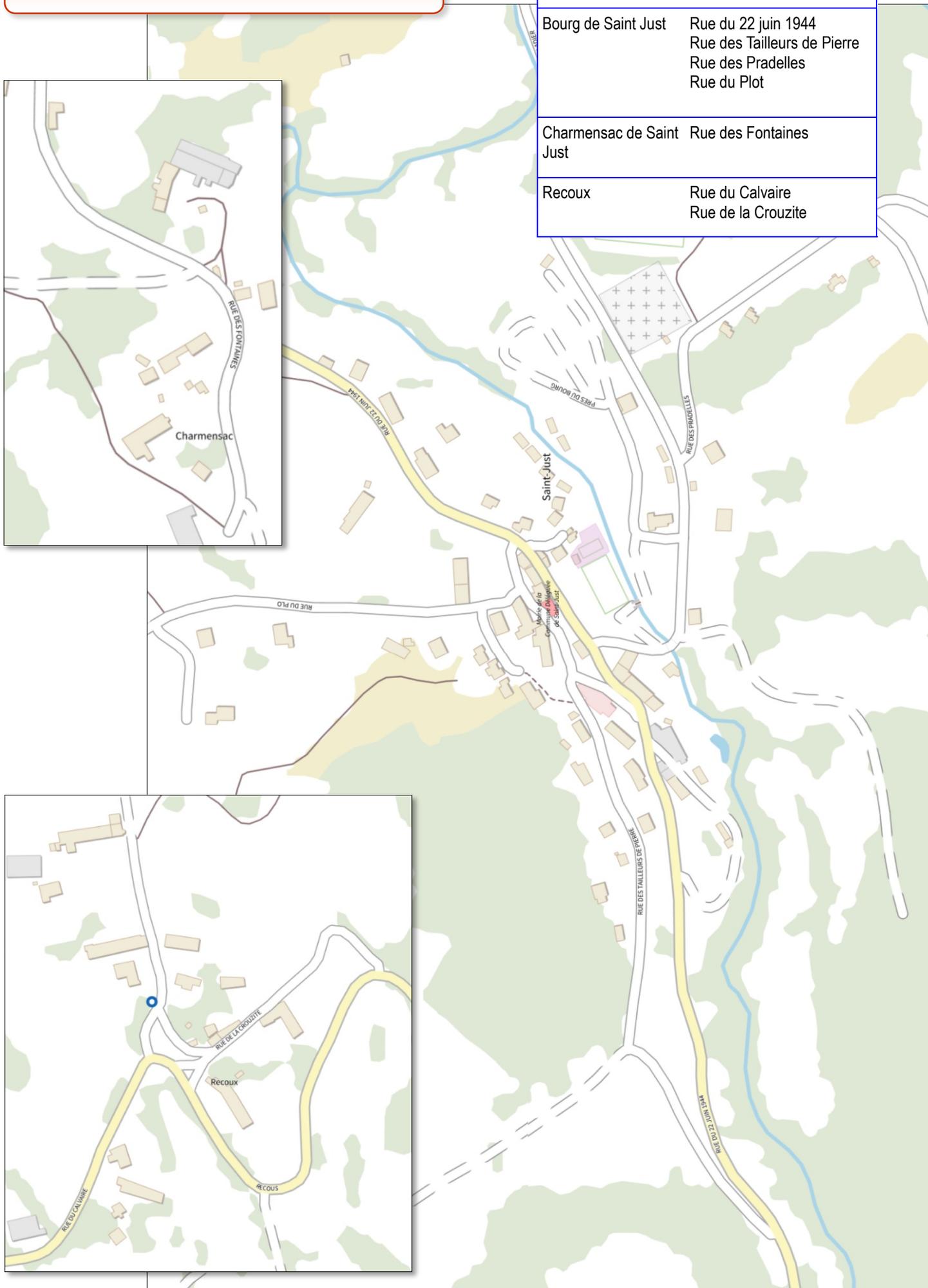
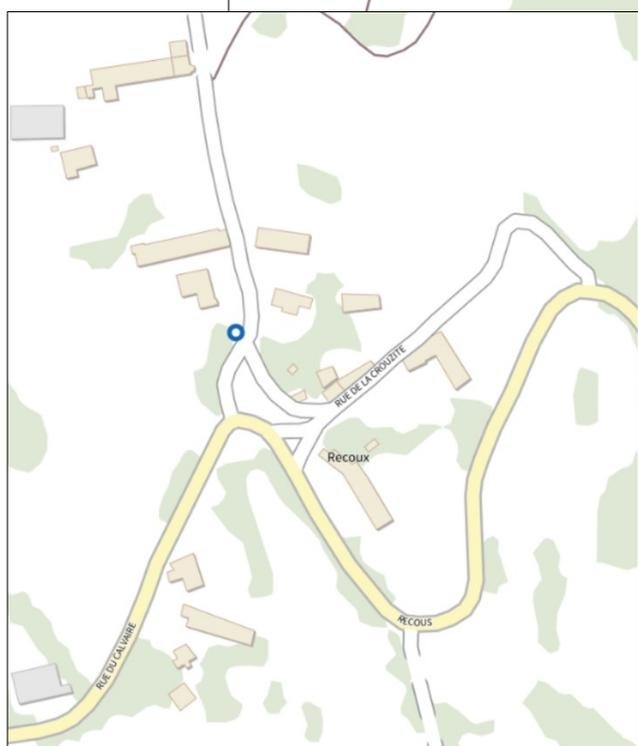
ADRESSAGE

Noms créés sur Saint Just

Bourg de Saint Just	Rue du 22 juin 1944 Rue des Tailleurs de Pierre Rue des Pradelles Rue du Plot
---------------------	--

Charmensac de Saint Just	Rue des Fontaines
--------------------------	-------------------

Recoux	Rue du Calvaire Rue de la Cruzite
--------	--------------------------------------



Augmentation du prix de l'électricité

Dans l'objectif d'avoir une utilisation rationnelle de l'argent public, il y a lieu de maîtriser les dépenses de fonctionnement et rechercher en permanence des économies. Parmi celles qui paraissent nécessaires en ces temps incertains, on retrouve celles concernant la consommation d'électricité. Toutefois 2 actions combinées mises en œuvre par la commune de Val d'Arcomie permettent de réduire significativement l'impact sur le budget communal.

En premier lieu, c'est le choix fait en 2016 d'éteindre l'éclairage public sur tous les villages entre 23h30 et 5h30 et de renouveler toutes les lampes obsolètes, énergivores et peu efficaces avec des lampadaires mal orientés : lumière perdue vers le ciel ou les abords. L'éclairage public représente annuellement 20 % de notre budget énergie, soit une dépense pour 2021 de 16 455 €.

La coupure de nuit a permis d'économiser environ 45% sur notre dépense éclairage public. Au-delà de ces indispensables économies, c'est bénéfique pour la faune. Les insectes sont très sensibles à la pollution lumineuse. Attirés par la lumière, ils meurent

d'épuisement à tourner autour. La lumière est la seconde cause d'extinction des insectes après les pesticides. On le sait moins mais le cycle des mammifères est également impacté par un halo lumineux trop intense. Enfin, l'alternance jour-nuit est essentielle pour toute espèce et notamment l'homme qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit, c'est notre fameuse « horloge interne ».

Enfin la pollution lumineuse nous prive de magnifiques ciels étoilés avec seulement 10 % des étoiles encore visibles.

En second lieu, la commune a adhéré via le syndicat départemental d'énergies du Cantal (SDEC) à un groupement de commandes de 11 départements et près de 2000 membres et 37000 points de livraison pour une consommation de 650GWh. Cet achat groupé permet d'être plus pertinent auprès des fournisseurs pour bénéficier de tarifs « avantageux ». L'électricité s'achète sur un marché spécifique au même titre que les céréales ou le pétrole. Plus nombreux, nos décisions pèsent plus et dans le contexte actuel permettent de mieux « encaisser » la hausse de l'électricité.

En synthèse, face à une situation aussi complexe, les actions d'efficacité et de sobriété énergétique restent à privilégier.



Récréer

La phase 3 émergence du projet mené par « RéCreaTer » et l'Office du Tourisme intercommunal a été réalisée les 8 et 9 juin derniers.. Les 80 acteurs et invités des territoires concernés par ce projet (en provenance d'Ardeche, de Lozère et du Cantal) se sont retrouvés répartis sur trois sites : le Cézallier, Prat-de-Bouc et la base de loisirs de Garabit-Mallet.

La partie qui nous concerne consistait en un exercice coopératif d'innovation afin de créer des projets et des expériences à vivre qui font sens sur la Truyère.

Des intervenants locaux comme ont conté les lieux, et notamment le village ennoyé de



Dossier suivi par Robert Roussel



Mallet, le fil conducteur des histoires étant le voyage d'une libellule le long de la Truyère.

Ces deux journées se sont terminées par une conférence « Innovation, créativité et transition des pratiques récréatives dans les territoires du massif central ».

*RéCreaTer : Projet de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréa-sportif en milieu rural (voir éditions précédentes)

Installation de terrains multisport

Afin d'améliorer l'attractivité de la commune et de répondre à l'attente de nos concitoyens, enfants, adolescents, adultes et des touristes de passage, trois terrains multisports ont été installés sur la commune.

Les deux premiers situés à Loubresse et Faverolles sont les plus grands. Ils pourront être également utilisés par les écoles lors des séances d'éducation sportive. Le troisième, un peu plus petit, est situé dans le bourg de Saint Just. Les résidents du camping et des gîtes municipaux y trouveront une activité de plein air supplémentaire.

Ces aménagements ont été installés par l'entreprise

Oval Collectivités de Clermont Ferrand. Les couleurs ont été choisies par les enfants des deux écoles.

Le coût de l'installation de ces trois terrains s'élève à 138 900 € subventionné à 80% par le fond européen LEADER (acronyme de « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale »), soit 27 800 € de reste à charge.



Chantier participatif au four banal de Clavières d'Outre

Quelques habitants volontaires de Clavières d'outre ont restauré la toiture du four banal, sous la forme d'un chantier participatif. La commune a acheté les matériaux et les bénévoles

ont fait les travaux. Bravo à ces volontaires pour leur excellent travail. N'hésitez pas à proposer de nouveaux projets de ce type à la commune. Ils



seront étudiés par la commission travaux.

Foire du 1er mai à Faverolles et inauguration du réseau chaleur

Quel plaisir de retrouver la foire du 1er mai de Faverolles. Le temps était de la partie, le succès de la manifestation fut total.

Pétanque et bal disco le samedi, puis le dimanche, la journée a commencé sous le soleil par les tripoux, l'installation de près d'une quarantaine d'exposants, l'installation du vide grenier. Des démonstrations d'artisanat ont eu lieu tout au long de la journée, avec notamment la confection de sabots.

En fin de matinée, le conseil municipal avait invité les personnalités politiques locales pour l'inauguration



du nouveau réseau chaleur de Faverolles qui chauffe quatre bâtiments municipaux avec des plaquettes de bois achetées localement à des agriculteurs de la commune. Etaient présents les Sénateurs Stéphane Sautarel et Bernard Delcros et le député Jean-Yves Bony, Marina Besse, conseillère départementale qui représentait ce jour Bruno Faure, la conseillère régionale Martine Guibert et la présidente de la communauté de commune Céline Charriaud.

Une représentation du groupe folklorique de la Haute Truyère a eu lieu, puis un pot de l'amitié a été offert à l'issue.

La foire du 1er mai s'est poursuivie ensuite avec le traditionnel repas du midi. Tout au long de la journée, les convives ont pu assister à des danses folkloriques, des animations musicales, des activités pour les enfants...

La municipalité remercie le comité des fêtes, tous les bénévoles et les exposants, rendez vous l'année prochaine.



Lavande – L'incubateur de projet Landestini à Saint-marc



Notre territoire a un haut potentiel de développement novateur comme le prouve les actions menées par des habitants de la commune. Par exemple la filière avicole (cf. journal de fin d'année 2021), ou la biscuiterie dans une ancienne laiterie. Aujourd'hui c'est la création d'une ferme lavandière à Auriac de Faverolles.

Ce projet est porté par Eric KAPALA (épaulé par deux compagnons de route de Faverolles) lauréat de la promotion numéro 2 de l'incubateur LANDESTINI - Cantal Auvergne

L'Incubateur de projet Landestini, a été fondé par la présentatrice et journaliste auvergnate Fanny Agostini, aujourd'hui engagée dans le développement durable, et son compagnon Henri Landes, ancien directeur de la fondation GoodPlanet. Landestini est un fonds de dotation et une association à but non lucratif, qui a pour mission de reconnecter les humains à la terre, la nature, la ruralité, et de contribuer à la préservation et à la diversité du vivant.



tribuer à la préservation et à la diversité du vivant.

Sur proposition d'Eric KAPALA et avec le soutien de la municipalité, la Salle des fetes de Saint-Marc a accueilli le séminaire mensuel de juin. C'est ainsi que les neufs porteurs de projets ont pu travailler dans un cadre propice à la réflexion dans un environnement préservé calme et apaisé, mais avec les outils numériques indispensables.

<https://landestini.org/promo-incubator/la-ferme-florale-lavandiere/>





Le 8 mai dernier, pour la deuxième année, le comité des fêtes de Loubaresse a organisé une journée « Entretien et redécouverte du petit patrimoine ».

Ainsi plusieurs fontaines et lavoirs de Loubaresse, de la Gare et de Clavières d'outre ont été débroussaillés et nettoyés. Rendez-vous l'année prochaine, avec d'autres projets.



avant



après

Rencontres Folkloriques

Le 15 mai a eu lieu la 3ème rencontre de groupes folkloriques à Faverolles, organisée par le Groupe Folklorique de la Haute Truyère. Deux autres groupes de danseurs ont été invités : la Bourrée de Vergheas (63) et Los Oyolos de Laguiole (12). Les petits rats de Val d'Arcomie étaient aussi de la partie. Le spectacle a été suivi par une centaine de spectateurs. Tous les deux ans, cette rencontre ouverte à tous et gratuite a lieu chez nous. Le groupe de la Haute Truyère invite ainsi à chaque fois deux autres groupes de la région, ou retourne une invitation. Ce fut une belle journée d'échange et de rencontre.



Agents du service tourisme

Il y a du changement cette année pour les touristes accueillis dans les structures municipales de Saint Just.

Edith Astruc, qui était en charge de la gestion des 18 gîtes municipaux de Saint Just labellisés Gîte de



France, a obtenu une mutation et a été remplacée par Laura Rocher, de Ruynes en Margeride.

Gisèle Paratias, qui a géré le camping municipal tous les été depuis fort longtemps, bénéficie désormais de ses droits

à la retraite. C'est Stéphane Guertin qui accueille les campeurs cet été. Il a été embauché pour les 5 mois de la saison. Son épouse Sophie Guertin prendra le poste de renfort saisonnier en juillet et août. Le couple nous vient de Corrèze.

Pas de changement à Faverolles, c'est toujours Michel Plagnes qui s'occupe du camping et en assure l'entretien.

La municipalité en a profité pour moderniser la gestion des structures touristiques. La réservation d'un

emplacement au camping peut maintenant se faire en ligne depuis la page de notre site internet <https://valdarcomie.fr/campings-saint-just/>. Les paiements devraient être possible par carte bancaire courant juillet.

Comme tous les ans, Anicet Maluchnik sera notre maître nageur du mois de Juillet. Le maître-nageur du second mois, Jean-Michel Lombard, prendra son poste pour la première fois à Saint Just au 1er août. Il nous vient également du département du Nord (59).

La municipalité souhaite à nos nouvelles recrues la bienvenue et à tout le personnel du service tourisme de passer une agréable saison.



CULTURE - ÉVÈNEMENTS

Cinéma de plein air

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

Le Conseil départemental et ses partenaires relayent l'opération « Opéra d'été » sur le territoire cantalien proposée par l'Opéra national de Paris.

Cette action nationale a pour objet de favoriser l'accès du plus grand nombre aux œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique en proposant, dans des lieux patrimoniaux, des projections gratuites, en plein air et sur grand écran,

dans des conditions techniques (image et son) optimales.

Cette manifestation aura lieu cette année au Château de Longevialle le samedi 6 août à 20h30. Une projection d'un opéra, Faust, sera présentée en plein air pour que vous puissiez vivre l'émotion d'une grande salle d'opéra.



Travaux de voirie

Les travaux de voirie qui avaient été programmés sur les routes de la Chassagne, la Prade, Bournoncles, le chemin de La Fage et la réfection du parking de la salle de Loubresse ont été réalisés ce printemps pour un montant global de 124 000



Route de La Chassagne



Parking salle de Loubresse



Chemin de La Fage



Montée de l'école de Bournoncles

Travaux réalisés par le personnel communal

Voici une liste non exhaustive de quelques travaux réalisés par nos agents :

- Réfection de 2 gîtes de Saint Just : Travaux dans les salles de bain, remplacement des cabines de douches, carrelage et rafraichissement des peintures.



Gîte de Saint Just

- Logement Peuchabrier : remplacement revêtements de sol avec la pose de lames pvc dans le séjour et une chambre.
- Lair : pose de caniveaux pour canaliser l'eau de la place et pose d'un regard siphonoïde pour remédier à des remontées d'odeurs du réseau.

- Entretien voirie et espaces verts : tonte et débroussaillage du camping et des abords des gîtes, des 7 cimetières, des 70 km de route, entretien de chemins...



- Rampe permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) à l'espace toilettes et douche qui leur est réservé à l'arrière du bâtiment des sanitaires du camping de Saint Just (8 m³ de béton).



Accès sanitaire PMR



Pose d'un regard



Poste de relevage de Lair



Travaux à l'école de Loubaresse



Les travaux de l'école de Loubaresse s'achèvent. La mise en service définitive se fera à la rentrée de septembre. Le hall d'entrée a été réaménagé. Cet été verra la réalisation du WC pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi se termine la mise en accessibilité de l'école.

Travaux de l'ancienne mairie de Saint Just

Les travaux de la mairie reprendront en septembre afin de ne pas perturber la saison estivale, par le coulage de la dalle béton à l'intérieur par l'entreprise De Rosso. Les travaux d'étanchéité sur l'arrière du bâtiment réalisés par l'entreprise Marquet démarreront après le séchage de la dalle.

Programme des travaux de voiries et chemins à venir

Nous sommes en attente de l'attribution des subventions pour lancer les travaux de voiries et chemins.

Cela concerne la route de Falcimagne, L'Usine et le chemin de Lespinas à Faverolles

Montant des travaux 109 000 €.

Achat d'un tracteur

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur de marque Lindner, modèle Ls 105, équipé d'un chargeur frontal, avec un godet-benne multiservice et 1 godet terre. Un broyeur d'acrottement Agrimaster a également été acquis.



Une consultation a été effectuée pour l'achat de ces équipements avec reprise des deux anciens tracteurs Kubota et Renault. C'est

l'entreprise Pignol de Loubaresse qui a été retenue. Le coût final de l'opération, reprise déduite, s'élève à 48000 €.



Un nouveau personnel a pris en charge l'organisation du travail de nos agents du service technique depuis le 23 mai dernier. Il s'agit de Jérôme Letellier, notre apiculteur de Loubaresse. Il assurera la coordination des travaux sur la commune, ainsi que la planification des travaux à réaliser en lien avec les élus. Sa formation en travaux paysagers et son expérience professionnelle de gestion des espaces verts et d'entretien de voirie au sein d'une collectivité correspondait au profil recherché.

Il mènera désormais de front ses nouvelles missions au sein de la commune et la gestion de son exploitation « Les Ruchers de la Margeride ».

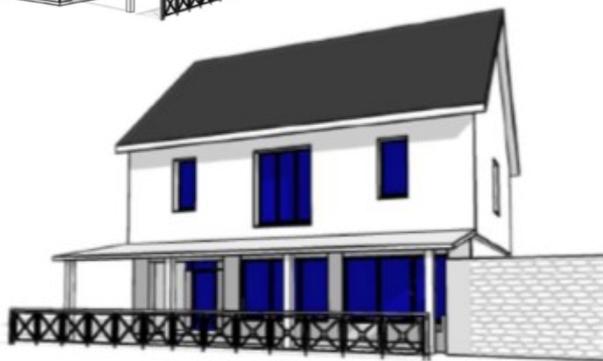
Pierre-Jean Miral, son prédécesseur, embauché au services techniques depuis 2018, a pris en mars de nouvelles fonctions dans une entreprise privée.

Projet de travaux : local garderie et accueil des jeunes à Loubaresse

Le local actuel d'accueil-garderie de Loubaresse reçoit au plus fort une vingtaine d'enfants, sous la cantine, à côté de l'école. A ce jour, l'espace alloué correspond à l'ancienne agence postale, soit moins de 20 m². Jusqu'alors, le manque de place amenait à réaliser l'accueil des enfants le matin et le soir à la salle des fêtes de Loubaresse, ce qui neutralisait celle-ci deux fois par jour, rendant sa mise à disposition parfois impossible en semaine.

Il a été décidé de mettre en conformité ce local, de l'agrandir et de le rendre plus polyvalent en permettant aussi d'être utilisé par les adolescents de Loubaresse.

La commune a retenu le



cabinet Allègre-Echallier pour étudier ce projet. Afin d'avoir un espace suffisant, il a été décidé d'affecter les garages mitoyens à ce projet, l'espace ainsi obtenu permet de répondre aux exigences réglementaires. Ces garages servaient de local de stockage aux associations de Loubaresse.

Devant la nouvelle garderie, il y aura un espace sous le préau destiné à devenir un lieu de rencontre abrité pour les ados de Loubaresse en dehors des heures d'école. Il sera équipé de bancs, d'un réseau Wifi et de bornes de recharge de portable.

Le permis de construire a été déposé, l'attribution des marchés va se faire au mois de juillet 2022.

Les travaux débuteront sauf imprévus à l'automne 2022 et devraient se terminer pour la rentrée 2023. Le coût du projet est estimé à 190 000 €.



Autres projets en étude

- Extension de la salle des fêtes de Loubaresse afin de créer un local de stockage matériel (tables et chaises), un local pour l'APE de Loubaresse et un local pour le comité des fêtes de Loubaresse.
- Réflexion sur l'utilisation des bâtiments et salles de Saint-Just (ancienne école, local au dessus du vestiaire de Foot et ancienne mairie).
- Rénovation de la mairie à Loubaresse (plus d'informations dans le prochain bulletin)
- Installation d'un nouveau paratonnerre sur l'église de Monchanson. Mise en place de la croix.
- Acquisition et mise en place de radars pédagogiques afin de sensibiliser les conducteurs sur leur vitesse dans nos villages.
- Rénovation des fenêtres et portes d'une partie du patrimoine communal (la consultation se termine, démarrage des travaux à l'automne)
- Réalisation du parking à proximité du stade de foot et du cimetière de Saint-Just
- Installation d'abribus à Loubaresse, à La Besaie et à Saint-Just (la région nous donnera prochainement la validation technique, après étude par leur service, afin que la commune réalise les dalles béton qui accueilleront ces abris, ces travaux sont financés à 80 % par la région)



Raccordement du Centre Équestre d'Estémiac

Courant 2021, un centre équestre a vu le jour sur notre commune sur un terrain non viabilisé près d'Estémiac. Sur la base d'un permis de construire délivré favorablement, nous devons raccorder le futur bâtiment en eau et électricité. La difficulté réside dans l'obligation de passer sous la voie ferrée. Nous travaillons conjointement avec le SDEC 15 (Syndicat départemental d'Énergie du Cantal) qui assure les études techniques nécessaires et porte la majorité du coût du



projet. Le Syndicat a profité de ce projet pour enfouir les réseaux électriques et téléphoniques dans le bourg d'Estémiac. Une buse doit être construite sous la voie SNCF par la technique du fonçage afin que nous puissions y passer une conduite d'eau et ainsi créer une extension de réseau pour assurer la distribution de l'eau à toutes les parcelles situées de l'autre côté de la voie ferrée. La demande d'autorisation a été déposée auprès des services SNCF début 2021 et nous sommes toujours en attente de leur autorisation. Le raccordement du centre équestre sera réalisé conformément aux tarifs municipaux, le demandeur paiera la part qui lui incombe.

Ces travaux devraient se dérouler au début de l'automne.

Réfection de la canalisation d'eau de la Bessière

Nous avons dû intervenir à de nombreuses reprises et en urgence pour réparer des fuites sur une vieille canalisation à La Bessière de Saint Marc. Dans le cadre de l'élaboration du budget nous avons pris la décision en conseil municipal de renouveler ce tronçon de réseau de 220 mètres. Les travaux ont été confiés à l'entreprise MACARY qui les a réalisés courant mai pour un montant de 8000 €. Le travail

de recherche et de réparation de fuites est très important pour préserver la ressource en eau. Chaque année, la recherche de fuite et la réparation est une des missions première confiée à notre prestataire.



ECOLES



Acoustique de la cantine de Loubaresse

L'acoustique de la cantine de Loubaresse a fait l'objet d'une étude qui a montré que des améliorations pouvaient être apportées pour garantir un meilleur confort auditif pour les personnels et les enfants pendant les repas.

L'entreprise retenue se nomme DP Acoustique, elle est spécialisée dans ce genre de travaux. Après l'étude sur place, il a été décidé d'équiper le réfectoire de panneaux aux murs. La pose des panneaux a été réalisée par nos agents en s'appuyant sur le



plan défini par l'entreprise.

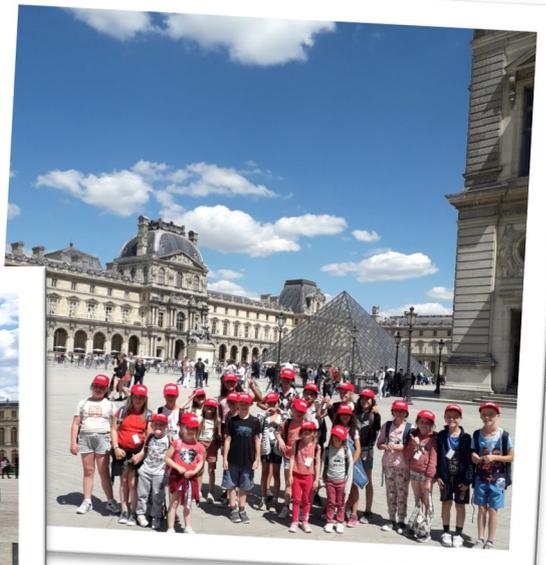
Cette technologie a permis d'obtenir une correction acoustique simple et rapide pour un montant de 4600 €. Elle repose sur l'absorption des bruits par porosité à l'intérieur des panneaux. La présence de fibres de polyester disposées de manière chaotique sur toute l'épaisseur permet cet effet, les cavités résiduelles entre les fibres piègent le son qui rentre dans le panneau et dispersent la réverbération.



Voyage scolaire des enfants de Faverolles à Paris

Les enfants de l'école de Faverolles, toutes classes confondues, se sont rendus en voyage scolaire à Paris du 30 mai au 3 juin.

Les 23 élèves, accompagnés des deux institutrices et de deux accompagnants, ont eu la chance de visiter la capitale en bus sous un soleil radieux. Ils ont fait escale à des endroits emblématiques comme la Tour Eiffel, Versailles, Le Louvre, la Cité des Sciences, l'Opéra Garnier ou le Sacré Cœur, sans oublier une croisière sur la Seine.





Minis Tracteurs



Faveroles

Lors de l'acquisition du nouveau tracteur de la commune, les établissements Pignol ont offert deux tracteurs à pédale pour les écoles de Val d'Arcomie.



Loubaresse

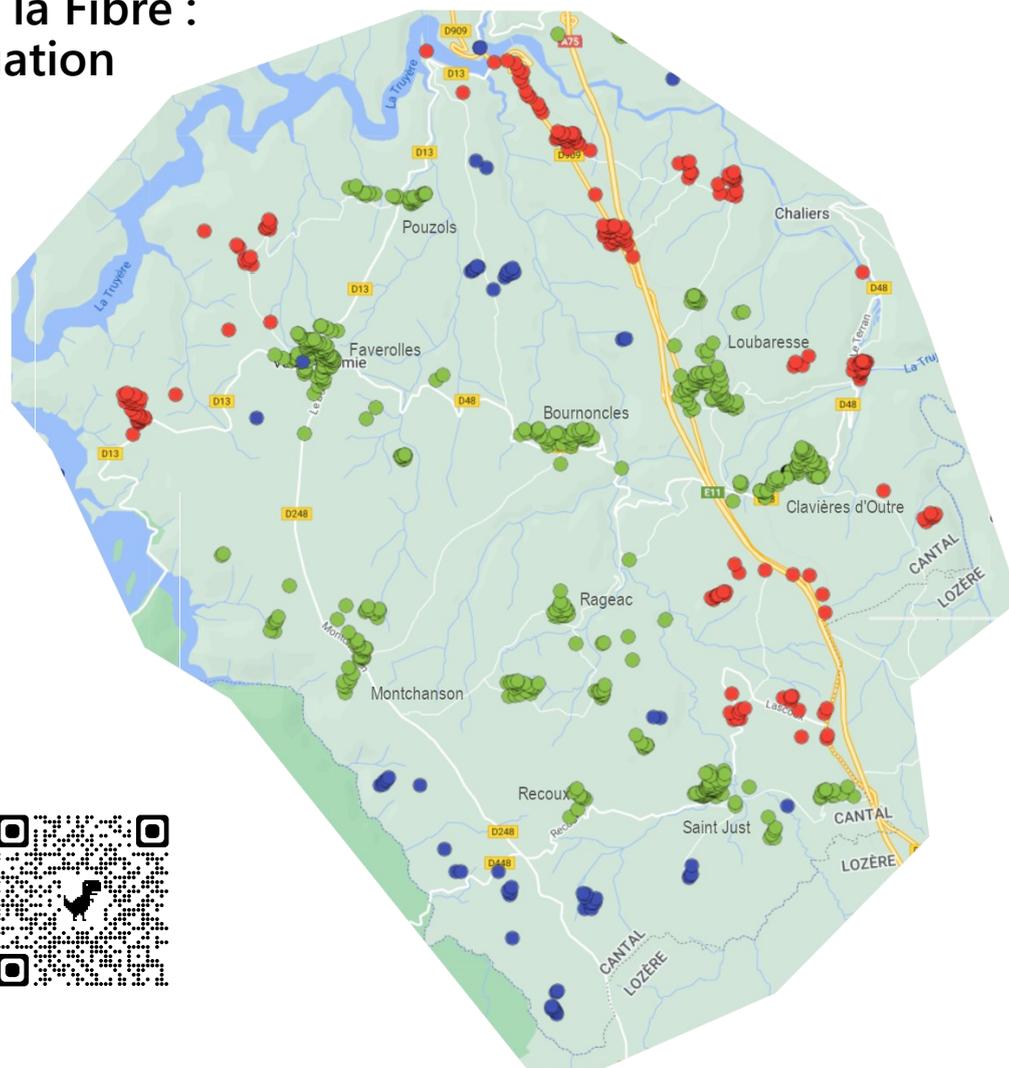
VIE PRATIQUE

Déploiement de la Fibre : Point de situation

La phase 3 du plan de déploiement de la fibre est terminée à Val d'Arcomie. C'est-à-dire que tous les points prévus dans l'étude initiale sont reliés à la fibre.

Vous trouverez ci contre une copie de la carte de déploiement de la fibre à Val d'Arcomie (<https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2>). Si vous êtes situés dans une zone avec des points verts, vérifiez sur la carte en ligne que votre habitation est repérée en vert sur la carte. Si c'est le cas, vous êtes éligibles.

Si vous résidez dans une zone avec des points bleus, ou dans une zone avec des points rouges, le déploiement de la fibre ne fait pas partie de cette phase. Bien qu'habitant dans une commune fibrée, votre habitation n'est pas encore éligible. Eventuellement, vous pouvez faire partie des adresses dites raccordables à la demande. Pour cela, il faut faire une demande de raccordement en ligne à l'adresse <https://www.auvergne-numerique.fr/demande-de-raccordement/> (QR code ci-contre). Votre demande sera étudiée par Auvergne Numérique, l'organisme chargé du déploiement de la fibre par la région.





Conseiller numérique



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services



Le plan France Relance mis en place pendant la crise Covid a prévu de déployer 4000 conseillers numériques en France pour vous aider et vous accompagner

dans l'apprentissage des outils numériques

Depuis mars 2022, Maxime Chanal, conseiller numérique de Saint-Flour Communauté, propose des séances d'accompagnement individuel et des ateliers collectifs pour les personnes souhaitant se former aux outils numériques.

Les thèmes abordés sont : apprendre à créer une boîte mail, naviguer sur internet, mieux utiliser son smartphone, gérer des photos, ainsi que tout ce qui peut vous aider à gagner en autonomie numérique au quotidien.

Ce service, gratuit, est ouvert selon plusieurs formules :

- des ateliers individuels : prenez rendez-vous auprès de Maxime Chanal au 06 71 32 56 63.
- des ateliers collectifs dans les maisons « France Services », le mardi matin à Ruynes en Margeride.

France
SERVICES

Élections législatives

Les résultats des élections législatives sur le territoire de la commune ont été mis, comme à chaque élection, sur le site internet de la commune à l'issue du dépouillement.

Un tableau détaille l'abstention, les suffrages exprimés et le nombre de voix pour chaque candidat, classé par bureau de vote et pour la totalité de la commune.



Cette année encore, les quatre bureaux de vote des anciennes communes historiques ont été maintenus grâce à l'aide d'électeurs qui se sont portés volontaires pour être assesseurs. La

commune les remercie.

<https://valdarcomie.fr/elections-legislatives-2022-resultats-pour-la-commune-de-val-darcomie/>

Manœuvres militaires en Octobre



Des manœuvres militaires de grande ampleur vont avoir lieu sur le territoire de Val d'Arcomie les 1er, 2 et 3 octobre prochain. Elles se concentreront sur le nord de la commune, secteur Bois de Celle et Garabit. Vous aurez plus d'informations dans la presse locale d'ici là.



Aide aux populations ukrainiennes

Dans le cadre de l'appel à solidarité pour l'accueil des réfugiés ukrainiens, la municipalité a décidé de mettre à disposition un logement communal de Faveroles situé à proximité de l'école et des commerces. Il s'agit du logement T2 de l'an-

cienne école des filles. Le logement sera disponible au 1er novembre 2022.

L'AMF15 (Association des Maires de France) a sollicité la Fondation Orange pour l'envoi de mobicartes, afin que les réfugiés puissent rester en contact téléphonique avec leur famille.



La commune aura le plaisir d'accueillir le 27 septembre un enregistrement du jeu des 1000 euros.

Cette émission de France Inter, qui a acquis sa

notoriété du temps où elle s'appelait encore le « Jeu des 1000 francs », sera enregistrée à la salle des fêtes de Faverolles. L'accueil du public aura lieu à partir de 17h00. Les candidats au jeu seront sélectionnés sur place, sans inscription préalable, directement par le présentateur Nicolas Stoufflet (photo) et son équipe. Vous pouvez aussi venir à 18h30 si vous voulez assister à la seconde partie de l'enregistrement. Une cession de sélection spéciale jeunes, à partir du CM2, est organisée à cet horaire.

Jeu des 1000 euros

Toutes les émissions diffusées pendant une semaine seront enregistrées ce jour là.

La municipalité a sollicité la venue de ce média afin de pouvoir faire parler de Val d'Arcomie sur une des plus grosses radio nationale. En effet, au début de chaque émission, le présentateur parle de la commune qui l'accueille pendant quelques minutes. L'émission est diffusée les midis de semaine à 12h45 sur France Inter. Val d'Arcomie sera ainsi à l'antenne du 10 au 14 octobre.

Vous pouvez parfaire votre culture générale en réécoutant des podcasts de cette émission à l'adresse <https://www.franceinter.fr/emissions/le-jeu-des-1000-euros>.

N'hésitez pas à venir tenter votre chance de gagner 1000 euros, ou simplement assister comme public.



Cérémonie du 19 mars



Commémoration du 8 mai



Les traditionnelles cérémonies commémoratives du 19 mars et du 8 mai se sont tenues respectivement à Loubaresse et à Saint Just avec le comité FNACA de la Haute Truyère. Le maire a présidé la première, un pot a été ensuite offert aux participants à la salle des mariages de la Mairie de Loubaresse. La cérémonie du 8 mai, assurée par Christophe Baumelle, second adjoint, s'est déroulée sous un soleil radieux. Le pot a été offert à l'issue en plein air.

FLYER ANIMATIONS

JUIN

DIMANCHE 26
10h : Marché gourmande
10km hors zone et 8€ enfants
Reportée au 31 juillet

des fêtes
LOUBARESSE

JUILLET

MERCREDI 13
A partir de 17h : Marché de pays
aligot/saucisse 8€ sur réservation
MERCREDI 27
A partir de 17h : Marché de pays
aligot/saucisse 8€ sur réservation

AOÛT

MERCREDI 10
A partir de 17h : Marché de pays
aligot/saucisse 8€ sur réservation
FÊTE PATRONALE 14-15
DIMANCHE : 19h Apéro'concert/ Swan's Boys
LUNDI : 8h Tripoux, 12h Apéritif, 17h Groupe
folklorique, 20h 15€ Jambon à la broche aligot,
22h Feu d'artifice, animation Jérôme FARGES.
MERCREDI 24
A partir de 17h : Marché de pays
aligot/saucisse 8€ sur réservation

C'ET ETE A LOUBARESSE

Réservations et informations : 06 79 81 18 94 / 06 33 01 89 37 



ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par Christophe Baumelle



Collecte des déchets, changement des points de collecte

Saint-Flour Communauté a engagé, en partenariat avec les communes de son territoire une refonte de l'organisation de son système de collecte via deux sujets : la sécurité et l'optimisation. Une démarche de suppression des marches arrières accidentogènes encore effectuées par les camions de collecte des déchets ménagers mais aussi des demi-tours sur terrain privé. Au-delà de ces aspects sécuritaires, la contrainte financière a changé la donne et il a fallu s'adapter y compris sur notre commune qui fait partie d'une des dernières du territoire de SFCO à se réorganiser. Le taux 2020 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères était de 14.08% pour atteindre 13.82 % en 2021 puis 13.56% en 2022. Or, dans le même temps, la taxe générale sur les activités polluantes a très fortement augmenté : de 37 € par tonne de déchets enfouis en 2021 à 45 €/T en 2022 pour atteindre 65 € par tonne à l'horizon 2025. L'intercommunalité prend en charge le différentiel, sans impact, à ce jour sur les ménages mais essaie de compenser en optimisant le service.

C'est donc rapidement posé la question du nombre de points de collecte sur notre commune avec l'objectif pour la communauté de communes de réduire de près d'une centaine le nombre de points (de 241 à 131 points environs). Afin de répondre à cet objectif, et pour répondre aux demandes de Saint Flou Communauté, les élus de Val d'Arcomie se sont mobilisés pour faire des

contre-propositions et analyser l'ensemble des points de collecte. Une commission ad-hoc a été créée et plusieurs visites ont eu lieu sur sites avec un chauffeur de bennes et les techniciens du service pour trouver les meilleurs solutions ou compromis.

En synthèse et en cas de désaccord, c'est Saint Flou Communauté qui seule autorité organisatrice de la collecte, a tranché.

Une communication avait été faite sur le bulletin municipal de janvier 2022 en rappelant les enjeux de la réflexion. Des flyers sont venus confirmer les décisions de regroupement en présentant les nouveaux points. Nous avons obtenu d'avoir des points définitifs aménagés (entourage bois à minima et plus qualitatifs pour certains sites). Depuis quelques jours les regroupements sont effectués et globalement cela se passe plutôt bien. Cela répond dans de nombreux endroits à un besoin logique. Toutefois quelques remarques d'insatisfaction remontent et nous prenons tout le temps nécessaire pour analyser et définir les meilleures solutions. Les élus municipaux sont particulièrement mobilisés sur ce point et chaque retour est traité en collaboration avec les services de la communauté de communes. L'équilibre à trouver est de ne pas trop pénaliser les habitants et construire un service de collecte plus efficace globalement.



CONTACTER LA MAIRIE OU LES ÉLUS

Horaires d'accueil du public

PERMANENCES DANS LES ANNEXES DE MAIRIE :

- **Faverolles :**
Lundi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
- **Agence postale de Faverolles :**
Les matins 10h à 12H du lundi au vendredi
- **Saint Just, avec l'Agence Postale :**
(à l'ancienne école)
Mardi : 9H00 à 12H30
Jeudi : 13H30 à 17H00
Vendredi : 13H30 à 16h30
- **Saint Marc :**
Mardi : 13H30 à 16H30

Mairie de Val d'Arcomie à Loubaresse :

Lundi : 8H30 - 12H30
Mardi, Mercredi et Vendredi : 8H00 - 12H00

COORDONNÉES :

- Adresse postale :
Mairie de Val d'Arcomie
Bourg de Loubaresse
15320 Val d'Arcomie
- Mail :
mairie@valdarcomie.fr
- Téléphone :
04 71 73 70 11
du lundi au vendredi
9h30 à 12h puis 13h30 à 17h (Choix 1)
- Site Internet : valdarcomie.fr
- Page Facebook "Val d'Arcomie"

Le Maire et les adjoints
sont disponibles sur rendez-vous.

Depuis la création du site internet de la commune, il existe une page permettant de signaler à la mairie les petits tracas du quotidien à l'aide d'un formulaire en ligne. Menu "Pratique" puis "Signaler", ou adresse directe <https://valdarcomie.fr/signaler/>



A l'aide du coupon ci-dessous, vous pouvez également vous exprimer directement :

- pour signaler un problème, poser une question
- pour faire une suggestion ou une remarque

(N'hésitez pas non plus à faire une suggestion ou un commentaire sur ce bulletin municipal)



Remplissez ce coupon, découpez le et déposez le dans une des boîtes aux lettres d'une mairie de la commune



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone pour être recontacté le cas échéant : _____

Votre message : _____

LES NUMÉROS UTILES

Il est parfois salvateur de rappeler quelques numéros utiles.



Médecins

- ◆ Cabinet Médical de Ruynes en Margeride : 04 71 23 43 43 pour prendre rendez vous avec les Dr Séverine Touzery-Charreire, Dr Matthieu Da Silva ou Dr Céline Richard-Da Silva
- ◆ Pôle de Santé de Saint Flour : 04 71 60 05 05
- ◆ Médecins de garde sur Saint Flour : 04 71 60 23 23 (de 19h30 à minuit en semaine, le samedi de 12h à minuit, le dimanche de 7h30 à minuit). En dehors de ces heures, contactez les urgences de saint Flour au 04 71 60 64 10

Pharmacies

- ◆ Pharmacie de Ruynes en Margeride : 04 71 23 40 92
- ◆ Pharmacie de Garde secteur Saint Flour : 06 83 71 58 90

Autres numéros d'urgence :

- ◆ Ambulance (garde départementale) : 04 71 640 640
- ◆ Centre Anti-poisons de Lyon : 04 72 11 69 11
- ◆ Urgence vétérinaire : 04 71 60 12 32 et 04 71 60 05 27 (St Flour)
- ◆ Appel d'urgence Electricité : 09 726 750 15
- ◆ Allo Enfance maltraitée : 119
- ◆ Accueil des sans-abri : 115
- ◆ Femmes en danger : 3919



- ◆ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes, muettes, aphasiques ou dysphasiques : Composez le 114
Contact possible par visioconférence (Langue des Signes LSF), tchat, voix, SMS
- ◆ Par ordinateur : <https://www.urgence114.fr>
- ◆ Vous pouvez aussi télécharger l'application "Urgence 114" si vous êtes en situation de handicap auditif ou de la parole

Autres numéros utiles locaux :

- ◆ Maison France Service de Ruynes en Margeride : 04 71 20 09 26
- ◆ Centre Médico-Social Saint Flour : 04 71 60 08 87
- ◆ ASeD Saint Flour (Aide à domicile) : 04 71 60 38 13 
- ◆ ADMR Saint Flour (Aide à domicile) : 04 71 60 91 34 
- ◆ ADMR Ruynes en Margeride : 04 71 23 45 15
- ◆ Centre Medico-Scolaire : 04 71 60 26 25
- ◆ MDPH / MDA Maison Départementale pour Personnes Handicapées / Maison de l'Autonomie : 04 71 49 79 69
- ◆ Agriculteurs en Difficulté (Chambre d'Agriculture 15) : 06 73 96 25 73
- ◆ Aide aux Aidants (UDAF Cantal) : 04 71 43 14 16
- ◆ Astreinte Véolia pour l'eau 24h/24 et 7j/7 : 09 69 32 35 52 



Numéros d'aide et d'écoute :

- ◆ Alcooliques Anonymes : 0820 32 68 83
- ◆ Cancer Info Service : 0810 810 821
- ◆ Croix Rouge Écoute : 0800 858 858
- ◆ Drogues Info Service : 0800 23 13 13
- ◆ Protection et assistance aux personnes âgées : 0800 020 528
- ◆ Tabac Info Service : 0 825 309 310
- ◆ Urgence aide alimentaire : 0800 00 15 10

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Comme toujours, pensez à consulter l'agenda mis à jour en temps réel sur notre site internet pour vous tenir informé des dernières modifications. Association : pensez à tenir au courant l'administrateur du site (administrateur@valdarcomie.fr)

DATE	EVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR	CONTACT/INFOS
sam 9 juillet	Fête des villageois – Repas du comité	Faverolles, Salle des fêtes	Comité les Falageois	les.falageois@gmail.com
mer 13 juillet	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
jeu 14 juillet	Après-midi Pétanque, soirée saucisses frites	Saint Just	AS Saint Just	
sam 23 juillet	Soirée Pizzas à emporter au four de la ferme Pierre Allègre de Loubaresse	Ecomusée Loubaresse	APE Loubaresse	Réservation 06 76 12 30 68 apeloubaresse15@gmail.com
dim 24 juillet	Étape du Tour du Cantal Pédestre : rando de 10 ou 20 km au choix, repas du soir, film de la journée	Saint Marc	Comité animation Saint Marc et Cantal Pedestre	https://www.cantalpedestre.com/
mer 27 juillet	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
dim 31 juillet	Marche gourmande : départ salle des fêtes à 10h, parcours environ 10kms. Repas : 16€ adulte et 8€ enfants moins de 12ans. Réservation obligatoire	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
sam 6 août	Projection de l'opéra Faust, en plein air, à 20h30	Chateau de Longevialle à Loubaresse	Conseil départemental	
sam 6 août	Après-midi Pétanque, soirée saucisses frites	AS Saint Just	AS Saint Just	
mer 10 août	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
dim 14 août	Apéro concert avec les Swan's Boys	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
lun 15 août	Fête patronale : 8h tripoux, 12h apéritif, 17h groupe folklorique, 20h jambon à la broche aligot, 22h feu d'artifice (Animation Jérôme Farges)	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
dim 21 août	Marche à Auriac avec cuisson du pain au four à bois	Auriac	Comité les Falageois	les.falageois@gmail.com
mer 24 août	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	06 79 81 18 94
sam 27 août	Randonnée botanique avec Laurent Occelli	Loubaresse	Association l'A.R.B.R.E	06 74 43 05 63
dim 4 septembre	Fête patronale de Saint Just – Vide Grenier – Repas le midi Aligot Saucisse	Saint Just	AS Saint Just et 3ème âge	06 87 43 67 27 (vide grenier) 06 08 94 84 93 (repas)
jeu 8 septembre	Rallye des 6 ponts, étape à Garabit	Viaduc de Garabit		http://www.sixbridges-rally.eu/
mar 27 septembre	Enregistrement de l'émission "Le jeu des 1000 euros" à partir de 16h30	Faverolles, Salle des fêtes	France Inter, Mairie	https://www.franceinter.fr/emission/s/le-jeu-des-1000-euros
sam 29 octobre	Soirée Halloween	Salle des fêtes de Faverolles	Comité des fêtes de Loubaresse / Comité les Falageois	les.falageois@gmail.com ou 06 79 81 18 94 (Comité Loubaresse)



Vous pouvez suivre l'actualité des comités de Loubaresse ou Faverolles ou les contacter sur leurs pages Facebook en scannant ces QR Codes



Loubaresse



Faverolles